

NOTICE

ANSM - Mis à jour le : 13/02/2024

Dénomination du médicament

VITAMINE A DULCIS 25 000 U.I. POUR 100 g, pommade ophtalmique

Vitamine A synthétique

Encadré

Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours utiliser ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que VITAMINE A DULCIS 25 000 U.I. POUR 100 g, pommade ophtalmique et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser VITAMINE A DULCIS 25 000 U.I. POUR 100 g, pommade ophtalmique ?
3. Comment utiliser VITAMINE A DULCIS 25 000 U.I. POUR 100 g, pommade ophtalmique ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver VITAMINE A DULCIS 25 000 U.I. POUR 100 g, pommade ophtalmique ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QUEST-CE QUE VITAMINE A DULCIS 25 000 U.I. POUR 100 g, pommade ophtalmique ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmacothérapeutique - code ATC : S01XA

Ce médicament est un cicatrisant oculaire.

Ce médicament est utilisé :

- en cas de sécheresse importante de l'il,
- en traitement complémentaire en cas de troubles de la cicatrisation de la cornée.

Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER VITAMINE A DULCIS 25 000 U.I. POUR 100 g, pommade ophtalmique ?

N'utilisez jamais VITAMINE A DULCIS 25 000 U.I. POUR 100 g, pommade ophtalmique :

- si vous êtes allergique à la substance active ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant d'utiliser VITAMINE A DULCIS 25 000 U.I. POUR 100 g, pommade ophtalmique.

Cette pommade contient de la graisse de laine (lanoline) et peut provoquer des réactions de la peau (par exemple : eczéma).

Enfants et adolescents

Sans objet.

Autres médicaments et VITAMINE A DULCIS 25 000 U.I. POUR 100 g, pommade ophtalmique

Informez votre médecin ou pharmacien si vous utilisez, avez récemment utilisé ou pourriez utiliser tout autre médicament.

Si vous devez aussi mettre un collyre, attendez 15 minutes pour le mettre.

VITAMINE A DULCIS 25 000 U.I. POUR 100 g, pommade ophtalmique avec des aliments, boissons et de l'alcool

Sans objet.

Grossesse et allaitement

Il est préférable de ne pas utiliser ce médicament pendant la grossesse.

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant d'utiliser ce médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Une gêne visuelle passagère peut être ressentie après utilisation d'une pommade dans l'il. Vous devez attendre que votre vision redevienne normale avant de conduire un véhicule ou d'utiliser une machine.

VITAMINE A DULCIS 25 000 U.I. POUR 100 g, pommade ophtalmique contient de la graisse de laine (lanoline)

Ce médicament contient de la graisse de laine (lanoline) et peut provoquer des réactions cutanées (par exemple : eczéma).

3. COMMENT UTILISER VITAMINE A DULCIS 25 000 U.I. POUR 100 g, pommade ophtalmique ?

Posologie

Veillez à toujours utiliser ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin pharmacien en cas de doute.

La dose recommandée est l'équivalent d'un grain de riz dans le cul de sac conjonctival 2 à 3 fois par jour.

Mode d'administration

A utiliser dans les yeux seulement.

Se laver soigneusement les mains avant.

Appliquer la pommade en tirant la paupière vers le bas tout en regardant vers le haut et déposer la pommade entre la paupière et le globe oculaire.

Reboucher le tube après administration.

Fréquence d'administration

Répartir les 2 ou 3 applications au cours de la journée, en fonction des besoins.

Durée du traitement

Si les troubles persistent ou s'aggravent, consulter un médecin pour qu'il adapte votre traitement.

Si vous avez utilisé plus de VITAMINE A DULCIS 25 000 U.I. POUR 100 g, pommade ophtalmique que vous auriez dû

Consultez votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous oubliez d'utiliser VITAMINE A DULCIS 25 000 U.I. POUR 100 g, pommade ophtalmique

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre mais poursuivez simplement votre traitement.

Si vous arrêtez d'utiliser VITAMINE A DULCIS 25 000 U.I. POUR 100 g, pommade ophtalmique

Sans objet.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre

médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Les effets indésirables suivants ont été rapportés avec une fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles) :

Affections du système immunitaire

Réaction allergique.

Affections oculaires

Irritation passagère (picotement, brûlures).

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet: <https://signalement.social-sante.gouv.fr>

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER VITAMINE A DULCIS 25 000 U.I. POUR 100 g, pommade ophtalmique ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur le tube et le carton après EXP. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

Tout tube entamé doit être utilisé dans les 28 jours.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-légout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient VITAMINE A DULCIS 25 000 U.I. POUR 100 g, pommade ophtalmique

· La substance active est :

vitamine A synthétique (concentrat de) sous forme huileuse 25 000 UI
pour 100 g de pommade.

· Les autres composants sont : graisse de laine, paraffine liquide, vaseline.

Qu'est-ce que VITAMINE A DULCIS 25 000 U.I. POUR 100 g, pommade ophtalmique et contenu de l'emballage extérieur

Pommade ophtalmique.

Tube de 10 g. Boîte de 1.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

ABBVIE

10 RUE DARCUEIL

94528 RUNGIS CEDEX

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché

ABBVIE

10 RUE DARCUEIL

94528 RUNGIS CEDEX

Fabricant

TUBILUX PHARMA SPA

VIA COSTARICA 20/22

00040 POMEZIA

ROME

ITALIE

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

Autres

Sans objet.

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de IANSM (France).